

LA SOURCE LIGERIENNE



DOSSIER D'INSCRIPTION





FICHE JEUNE

Stage artistique du 2 au 5 novembre 2021

De 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

A l'EIP , près du Moulin Hydronef, à Longué

Artistes : Les Ensaders

JEUNE

Nom :

Prénom :

Date de naissance

Lieu de naissance

Âge :

Sexe : Masculin

Féminin

Nationalité française CEE autre

Adresse : n° rue

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Comment avez-vous eu connaissance de ce stage (collège, réseaux sociaux, presse, bouche à oreille...)?

REPRESENTANT LEGAL

Parent

Tuteur légal

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Domicile :

Port. Pro :

Port perso :

Adresse Mail :

De quel régime social dépendez-vous ?

RG (régime général, fonction publique, ...) MSA (professions agricoles)

AR (SNCF, RATP)

SCOLARITE DE L'ENFANT

Classe :

Nom de l'établissement scolaire :

Ville :

AUTORISATIONS

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul après la journée de stage ? Oui

non

Autorisé à récupérer l'enfant	Nom	Prénom	Coordonnées téléphoniques	Lien de parenté

EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e), Monsieur, Madame

.....

Responsable légal de l'enfant (nom, prénom) :

Autorise les responsables de l'association à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

.....

Fait à

le

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e),

Responsable légal de l'enfant (nom, prénom) :

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de La Source Ligérienne et m'engage à en respecter les termes.

Fait à

Le

Signatures

Du(des) responsable(s) légal(aux) :

De l'enfant/du jeune :



La Source Ligérienne

Association loi 1901 – RNA w493002698

Siret : 81528320500020

14 Grand-Rue – Bessé

49350 Gennes Val-de-Loire

Tel 06.73.03.12.23 ou 06.26.75.16.92

www.associationlasource.fr

Année 2021

Droit à l'image – mineur

Enfant/ Jeune

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Autorisation

Je soussigné(e), Monsieur, Madame

Demeurant à

.....
.....

Autorise l'association La Source Ligérienne, à ce que mon enfant lors des activités artistiques soit filmé, photographié, enregistré et que les images puissent être exploitées à titre gratuit, sur tous types de supports.

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les photographies et films, soit par La Source Ligérienne, soit par La Fondation la Source, soit par La Source des Sources, soit par l'intermédiaire de tout tiers ou organismes autorisés par La Source Ligérienne dans le monde entier par tous modes et procédés techniques connus et inconnus à ce jour, notamment par voie de presse écrite, audiovisuelle, informatique (ondes, câbles, satellites, réseaux informatiques), sur tous supports (pellicules, papiers, vidéos, CD-ROM, DVD, ...) et en tous formats, insérés ou non dans des documents audiovisuels, informatiques, multimédias, sites web intranet, éditions graphiques sous toutes ses formes.

**Cette autorisation est valable pour une durée de 10 ans et
tacitement reconductible si aucune des parties n'y met un terme.**

Fait à

Le

Signature(s) du/des responsable(s) légal(aux)

Précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :



Règles de vie de La Source Ligérienne

La Source Ligérienne est un espace de convivialité, de respect et de tolérance où chaque jeune a sa place sans aucune distinction. L'équipe de La Source, constituée de professionnels de l'enfance, est garante de la sécurité physique et morale des jeunes présents sur le site. Elle se doit de tenir informés les responsables légaux des jeunes en cas de problème.

Il est demandé aux jeunes de :

- respecter les autres jeunes et les adultes présents au sein de La Source ;
- respecter le matériel mis à leur disposition ;
- respecter l'ensemble des règles énoncées dans le règlement intérieur.

Tout manquement à ces règles de vie communes seront reprises et feront l'objet d'un échange individuel, collectif et avec la famille.

Objets de valeur

Il est vivement déconseillé aux jeunes d'apporter des jouets, des jeux ainsi que des objets de valeur (bijoux, téléphone portable, argent, Mp3...). La Source décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol de tout objet apporté par les enfants ou les jeunes. En aucun cas, ces objets ne seront acceptés durant l'atelier.

Nourriture

Dans le contexte sanitaire actuel, il est interdit de partager de la nourriture sauf portions individuellement emballés. Les repas seront organisés sous tente à l'extérieur de façon à mettre en place les conditions nécessaires pour respecter les gestes protecteurs.

Transport

Les jeunes bénéficiant du transport de La Source Ligérienne n'ont ni le droit de manger ni de boire dans les minibus. Par ailleurs, un comportement correct y sera exigé.

Tenues vestimentaires

Les jeunes devront porter des vêtements adaptés aux pratiques artistiques. Pour rappel, les activités peuvent être salissantes et les matériaux utilisés sont susceptibles d'endommager les vêtements.

Santé

Les responsables ou tuteurs légaux s'engagent à signaler à l'équipe les problèmes de santé (antécédents et actuels) des jeunes. Lorsque l'état de santé du jeune nécessite de prendre un traitement médical, celui-ci doit être confié à l'équipe de La Source Ligérienne, accompagné d'une ordonnance et d'une autorisation parentale.

Toute suspicion de maladie contagieuse doit être impérativement signalée à l'équipe et peut entraîner une éviction momentanée de La Source Ligérienne.

En cas d'accident, l'équipe de La Source Ligérienne fait immédiatement appel aux différents services concernés (pompiers, Samu...) et prévient aussitôt les responsables légaux ou les personnes mandatées à cet effet.

Obligations

En raison du contexte sanitaire, le port du masque sera obligatoire tout au long du stage.



FICHE PROTOCOLE

SANTE/ SECURITE GESTES PROTECTEURS COVID 19

Pour les ateliers « Arts Plastiques » :

Avant de rentrer dans l'atelier

Chaque jeune pose ses affaires sur son tabouret dédié installé dans l'espace dédié :

- Lavage des mains obligatoire avant d'entrer dans l'atelier
- Les jeunes ne peuvent se promener seuls dans les locaux, les déplacements devront être réservés au strict nécessaire, organisés et encadrés par un adulte
- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans

Dans l'atelier

- Chaque jeune s'installe à une place dédiée et ne pourra pas en changer de la journée
- Chaque jeune dispose de son kit matériel pour réaliser son œuvre
- Si besoin d'un ustensile, supplémentaire au contenu du kit individuel, celui-ci doit être désinfecté par un adulte avant transmission
- Tous les matériaux devront être désinfectés le soir.
- Les portes de l'atelier doivent restées ouvertes pour une aération constante
- Un lavage des mains doit être réalisé au moins le matin, le midi et le soir pendant l'atelier pour chaque enfant.
- L'aération des locaux est prévue le matin, le midi et le soir et plus si possible,
- Merci de prévoir deux masques par jour afin de les changer après le repas

La fin de l'atelier

- Tous les matériaux doivent être désinfectés
- Vérifier que chaque jeune reparte bien avec ses effets personnels
- Lavage des mains obligatoire